VOUS POUVEZ OBTENIR COPIES DES ARTICLES QUI VOUS INTÉRESSENT DANS LES SOMMAIRES EN VOUS

att@ curiel n°28

Année 3 - N° 28
Février 2003

LES COURRIELS 398 À 405 FÉVRIER 2003

AGCS - n° 401 - 14/02/03 - (4)

n° 403 - 21/02/03 - (4)

Banque Mondiale - n° 404 - 25/02/03 - (4)

Dette - n° 398 - 04/02/03 - (5)

n° 404 - 25/02/03 - (3)

Droits d'auteurs - n° 405 - 28/02/03 - (4)

Economie néolibérale- n° 400 - 11/02/03 - (2)

n° 401 - 14/02/03 - (2)

EDF - n° 403 - 21/02/03 - (1)

FSM - n° 398 - 04/02/03 - (1)

n° 398 - 04/02/03 - (2)

n° 404 - 25/02/03 - (2)

G8 - n° 398 - 04/02/03 - (6)

Guerre - n° 398 - 04/02/03 - (3)

n° 402 - 18/02/03 - (4)

n° 405 - 28/02/03 - (2)

n° 400 - 11/02/03 - (1)

Inde - n° 405 - 28/02/03 - (1)

Lutte globale - n° 401 - 14/02/03 - (1)

Médias - n° 399 - 07/02/03 - (1)

M- n° 399 - 07/02/03 - (2)

n° 399 - 07/02/03 - (3)

Mondialisation

libérale - n° 403 - 21/02/03 - (2)

OMC - n° 398 - 04/02/03 - (4)

n° 401 - 14/02/03 - (3)

n° 402 - 18/02/03 - (1)

Privatisations - n° 402 - 18/02/03 - (3)

n° 403 - 21/02/03 - (3)

Représentation paysanne - n° 404 - 25/02/03 - (1)

Réseau

international - n° 398 - 04/02/03 (7)

Retraites - n° 402 - 18/02/03 - (2)

n° 405 - 28/02/03 - (3)

Transnationales- n° 400 - 11/02/03 - (3)



Graphisme : Pascal Varalli

AGCS : NE LAISSONS PAS GATSER NOTRE FUTUR! (N° 403)

Par Susan George, vice-présidente d'ATTAC France
Traduction. Coorditrad traducteurs bénévoles (*)

Austère, portant lunettes, très mince, le commissaire au commerce Pascal Lamy ne ressemble vraiment pas au méchant d'un film de gangsters des années 1930. Et pourtant, il détient un pouvoir sur votre futur, et fait actuellement tout ce qu'il peut pour l'offrir aux sociétés transnationales. Le moyen de ce forfait est un obscur accord commercial intitulé AGCS (Accord général sur le commerce des services, GATS en anglais).

(Suite page 2)

Dans ce numéro :

AGCS, NE LAISSONS PAS GATSER NOTRE FUTUR!

(Par QSusan George)

Austère, portant lunettes, très mince, le commissaire au commerce Pascal Lamy ne ressemble vraiment pas au méchant d'un film de gangsters des années 1930. Et pourtant, il détient un pouvoir sur votre futur, et fait actuellement tout ce qu'il peut pour l'offrir aux sociétés transnationales. Le moyen de ce forfait est un obscur accord commercial intitulé AGCS (Accord général sur le commerce des services, GATS en anglais). (traduction)

APRES LE 15 FEVRIER

Estimations partielles réunies d'après différentes sources. Cette liste n'a que la prétention d'être une indication chiffrée des manifestations dans différents pays. Il manque évidemment des pays et des villes. Le chiffre total des manifestant(e)s d'après les informations réunies ci-après est de l'ordre de 14 931 900 personnes.

« MOINS D'ACTIFS, PLUS DE RETRAITES, ON FAIT COMMENT ? »

(Par Michel Husson et Pierre Kalfa)

Le gouvernement essaie de jouer sur l'opposition entre public et privé. Sous prétexte que Balladur a durablement dégradé la situation des salariés du privé, il faudrait en faire autant dans le public et passer aux 40 ans. Là encore, cela veut dire qu'on finance les retraites par la non-embauche des jeunes. Grandiose conception de la solidarité ! Quant à l'équité invoquée, c'est là encore un sommet d'hypocrisie, et personne ne devrait être dupe : le programme de la droite et du patronat n'est pas 40 ans pour tous. Tout recul du public sera le signe d'une offensive immédiate contre le privé, vers les 42 annuités, en visant les 45 aimablement préconisées par le Medef.

ETRE CITOYEN CONTRE LA LA GUERRE

(Par Ricardo Petrella)

La guerre, inévitable ? Que peut-on faire ? Il ne reste plus, au simple citoyen, qu'à choisir la passivité ou la résignation ? Moi qui, avant tout, suis fonctionnaire européen (depuis le 15 décembre 1978) je suis tenu à une obligation de réserve depuis le jour de mon affectation. Devant la monstruosité de la guerre, il faut donc se taire, ou se limiter à exprimer son opinion en privé, en famille ? Un fonctionnaire européen n'a-t-il pas, sans doute, le droit et le devoir, en ces circonstances, d'être avant tout, un citoyen ? (traduction)

L'INDE ENFAVEUR D'UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIERES

(Traduction Laurent Jesover)

Le Premier ministre indien s'est déclaré en faveur de la mise en place immédiate de la Taxe Tobin lors du Sommet des pays non-alignés (114 pays) qui vient de se tenir en Malaisie.

(Suite de la page 1)



Cet accord est sans doute d'une lecture plutôt rébarbative, mais son sens est facile à comprendre. Toutes les activités humaines doivent devenir, avec le temps, des marchandises soumises à la loi du profit, qui pourront être échangées, dans lesquelles on pourra investir, et l'AGCS rendra cela irréversible. L'AGCS n'est pas un traité " clos " : il fixe un cadre de travail dans lequel devront s'insérer des " cycles successifs de négociations ". Le but de ces négociations est " d'atteindre progressivement de plus hauts " niveaux de libéralisation. Ce qui n'est pas ouvert aujourd'hui sera rediscuté demain jusqu'à ce que, comme on est en droit de le supposer, l'ensemble des services soient ouverts par tous les pays à tous les opérateurs, dans tous les " modes " de prestation.

«La notion de service public est étrangère au monde de l'AGCS »

L'AGCS couvre douze grandes catégories de services. On y trouve : les services aux entreprises, les communications, la construction et l'ingénierie, la distribution, l'éducation, l'environnement, le transport, et, pour le cas où l'on aurait oublié quelque chose, il existe une catégorie " autres ". L'énergie, considérée auparavant comme une marchandise, est maintenant rangée dans cette rubrique " autres ".

Au total, l'accord englobe 160 sous-catégories allant des services postaux à la recherche scientifique, l'architecture, l'édition, et tout un tas d'autres services. Parfois, quand je fais une conférence sur l'AGCS, je lis cette liste à toute vitesse puis demande s'il y a quelqu'un dans le public qui ne se sente pas inquiet quant à la façon dont l'Accord affectera sa vie.

La vérité est que la notion de " service public " est étrangère au monde de l'AGCS. Le seul objectif de l'AGCS est de créer les conditions favorables au développement du commerce. Son article I commence par déclarer que l'Accord ne s'applique pas aux " services fournis dans l'exercice de l'autorité gouvernementale ". Cela paraît très bien, mais en fait cette exemption est immédiatement suivie d'une précision supplémentaire : ces services gouvernementaux ne doivent être fournis " ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs prestataires de services. " Vous avez acheté des timbres poste dernièrement ? Ou bien des billets de train ou de métro ? Vous avez vu une école ou une clinique privées dans votre voisinage ? Il se peut qu'en Corée du Nord ou à Cuba il existe des services publics qui ne soient pas fournis sur une base commerciale ni en concurrence avec d'autres fournisseurs de services, mais ce n'est certes pas le cas ailleurs.

L'article VI,4 est également très inquiétant. Il donnerait à l'AGCS des pouvoirs pour intervenir, via l'ORD (Organe de règlement des différends de l'OMC), dans les " mesures " prises par les gouvernements (" lois, règlements, règles, procédures, décisions, actions administratives ou toutes autres formes " de mesures) si elles sont considérées comme " des barrières non nécessaires au commerce des services " ou comme " plus sévères que nécessaire pour assurer la qualité d'un service ". L'AGCS mettra en œuvre des " disciplines " pour canaliser les mesures prises par les autorités publiques, et utilisera à cette fin un " test de nécessité " par lequel seront déterminés de l'extérieur ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas.
Le groupe de travail de l'AGCS sur les réglementations locales, qui est responsable de l'établissement de ces " disciplines ", a récemment pris pour cible " des normes de sécurité environnementales non raisonnables " dans le domaine du transport maritime. C'était trois semaines avant le désastre du Prestige. Les subventions " peuvent créer des distorsions dans le commerce des services ", et elles doivent donc, elles aussi, être soumises aux " disciplines ". Personne ne peut prédire ce que cela pourra signifier pour les fournisseurs de services locaux qui bénéficient d'un traitement préférentiel de la part de leur gouvernement.

Depuis la conférence ministérielle de l'année dernière, à Doha, les négociations de l'AGCS sont entrées dans une phase accélérée. Dans des conditions de strict secret, tous les pays membres de l'OMC ont présenté à leurs partenaires des " requêtes " d'ouverture de leurs services à la concurrence étrangère. Cette phase de " requêtes " s'est achevée le 30 juin 2002. Les négociations AGCS se trouvent maintenant, jusqu'au 31 mars 2003, dans la phase " d'offre ". Sur la base des requêtes reçues, les pays se répondent l'un à

(Suite page 3)

COURRIEL D'INFORMATION

n°398 Mardi 04:02/2003

REGARD SUR COMMUNICATION & INFORMATION

Extraits de la déclaration des mouvements sociaux).

Dans le monde entier, nous, mouvements sociaux, nous sommes engagés contre la globalisation néo-libérale, la guerre, le racisme, le système de castes, la pauvreté, le patriarcat et toutes les formes de discrimination et d'exclusions, quelles soient économiques, ethniques, sociales, politiques, culturelles, de genre ou sexuelles. Nos objectifs sont la paix, la justice sociale, la citoyenneté, la démocratie participative, le respect des droits universels et le droit des peuples à disposer de leur futur. Nous défendons la paix et la coopération internationale pour une société soutenable, répondant aux besoins des populations en termes d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, d´information, d'eau, d'énergie, de transport et de Droits de l´Homme. Nous sommes solidaires des femmes engagées contre toute les formes de violence. Nous soutenons les luttes des paysans, des salariés, des mouvements sociaux urbains et de tous ceux qui font face à l'urgence car privés de toit, d´emploi, de terre et de droits.
Nous avons été des millions à manifester pour dire qu´un autre monde est possible. Cela n'a jamais été aussi vrai et aussi urgent.

1. Le FSM en chiffres
Nombre de participant(e)s, de délégué(e)s… quelques chiffres pour situer le troisième Forum social mondial.

2. Les documents officiels et déclarations
Voici les documents officiels et déclarations issus de diverses réunions, forums, rencontres qui se sont tenus lors du Forum social mondial ou juste avant.

3. Non à la guerre !
Extraits de la déclaration des mouvements sociaux et informations produites par attac.info sur ce thème.

4. Enrayer la mécanique de l´OMC
Extraits de la déclaration des mouvements sociaux et informations produites par attac.info sur ce thème.

5. Annulons la dette
Extraits de la déclaration des mouvements sociaux et informations produites par attac.info sur ce thème.

6. Contre le G8
Extraits de la déclaration des mouvements sociaux et informations produites par attac.info sur ce thème.

7. Renforcer notre réseau international
Extraits de la déclaration des mouvements sociaux et informations produites par attac.info sur ce thème.

COURRIEL D'INFORMATION

n°399 Vendredi 07/02/2003

POUR ASSURER NOTRE AVENIR

Cinquième numéro spécial « Regards sur » (voir aussi les n° 367, 377, 385 et 394). Ces numéros sont réalisés par une équipe internationale de militants que vous pouvez joindre à journal-regardsur@attac.org

1. Médias et citoyenneté : un cocktail impossible ?
(Par Philippe Merlant)
L'idée de "médias citoyens", c'est-à-dire de médias favorisant l'intervention des gens sur les problèmes qui les concernent, apparaît pourtant comme une réponse pertinente. Encore faut-il, pour constituer une alternative crédible, qu'ils répondent point par point aux principaux obstacles. Pour le dire plus clairement, il ne s'agit pas seulement de "changer de contenu" : ce sont les conditions même de la production et de la diffusion de l'information qu'il faut revoir si l'on veut que ces nouveaux médias deviennent effectivement des vecteurs de citoyenneté.

2. Peut-on se libérer des formats médiatiques? (Par Dominique Cardon et Fabien Granjon)
Un des débats récurrents dans le champ des médias radicaux est de savoir s'il faut concevoir les médias militants comme une alternative à l'espace médiatique conventionnel, cherchant à le concurrencer, le réformer ou lui imposer un nouvel agenda, ou bien comme des " médias citoyens " cherchant à multiplier les dispositifs réflexifs au sein de la sphère militante, à favoriser les expériences de mise en récit des engagements et à faire de la question de la " démocratisation de l'information " un enjeu local, ciblé et spécifique à chacune des luttes engagées.

3. Quand l'information numérique bouscule démocratie et économie (Par Véronique Kleck et Valérie Peugeot)
Nous assistons à un mode de basculement par la marge, inhabituel dans nos sociétés occidentales dominées par le mode majoritaire. Que quelques-uns montrent que “ c'est possible ”, et c'est déjà le rendre “ réel ”. Le fait qu'Indymedia existe n'a certes pas changé le monde des médias traditionnels. Mais il montre que le pouvoir médiatique peut être questionné et que, à l'échelle planétaire et non plus seulement locale, nous ne sommes pas condamnés à une information contrôlée par quelques groupes médiatiques répondant à des enjeux économiques.

COURRIEL D'INFORMATION

n° **400 Mardi 11/02/2003**

NON A LA GUERRE

1. Des appels et des mobilisations
Le 15 février, journée mondiale de manifestations contre la guerre en Irak, s'annonce comme la plus grande mobilisation contre une guerre dans l'histoire du monde. Cette date décidée en commun au Forum Social Européen de Florence (9.11.02) a été endossée par 41 coordinations nationales contre la guerre. En Europe, des manifestations sont prévues dans les capitales de 25 pays et 16 autres pays du monde, dont les Etats-Unis, ont décidé de s'y joindre.

2. Le principe du resquilleur : comment les privilèges sont subventionnés (Par Jamie Morgan)
L'économie néolibérale nous conditionne à penser aux salaires en fonction d'un marché du travail. On nous dit que les gens sont payés selon leur valeur sur le marché. La justification théorique en est le concept de revenu marginal décroissant. Cela signifie simplement que chaque nouvel employé ajoute une certaine quantité à la production de l'entreprise. C'est sa productivité. Mais au-dessus de ce marché du travail, il y en a un autre, un marché du travail privilégié avec des règles toutes différentes.

3. Les conseils d'administration des grands groupes américains séparés par seulement quatre poignées de main. (Par Bernie DeGroat)
Dans une étude des relations de près de 7 700 administrateurs des 1 000 entreprises les plus importantes, les chercheurs ont trouvé que chaque administrateur peut en moyenne être en relation avec un autre administrateur par le biais de 4,6 intermédiaires et que chaque conseil peut en joindre un autre en 3,7 démarches.

(Suite de la page 2)

l'autre et annoncent quels services ils sont disposés à ouvrir aux prestataires étrangers. Dès qu'un service est ouvert à un prestataire étranger, il doit l'être à tous. Grâce à des fuites, nous savons quels secteurs l'Union européenne a demandé à 29 de ses principaux partenaires commerciaux d'ouvrir aux prestataires européens. Parmi les demandes les plus remarquables se trouvent la privatisation totale des services postaux et la libéralisation de larges pans de services environnementaux, l'énergie, les transports et la recherche scientifique.

> **«Toutes les activités humaines doivent devenir des marchandises »**

Aimeriez-vous savoir quels services l'Union européenne “ offre ” en votre nom ? Ou bien quels services ses partenaires commerciaux, en particulier les gouvernements des pays pauvres, sont disposés à offrir à l'Union européenne ? Nous aimerions tous le savoir, mais nous n'avons pas eu la chance de bénéficier de fuites dans ce domaine.

Le commissaire Lamy dit qu'il est “ traditionnel ” de ne rien révéler des positions des négociateurs, et que nos partenaires tiennent beaucoup au secret. Il est aussi traditionnel dans certaines sociétés de lapider les femmes, d'électrocuter les criminels ou d'exciser les petites filles. Cela ne rend pas ces pratiques recommandables.

Les militants anti-AGCS vont envoyer le 11 décembre, depuis toute l'Europe, des “ cadeaux pour Lamy ”. Ils seront décorés de documents militants que les comités locaux ont produits contre l'AGCS, et seront accompagnés jusqu'au bureau de Lamy par des parlementaires européens qui ont signé l'appel pour la transparence des négociations AGCS. Les travailleurs du secteur public seront aussi représentés. Au Royaume-Uni, le World Development Movement (WDM) a produit quelques documents de grande qualité sur l'AGCS.

Visitez leur site pour en savoir plus : http://www.wdm.org.uk/
Première publication : Red Pepper (janvier 2003)
Contact pour cet article : attacfr@attac.org

APRÈS LE 15 FÉVRIER (N° 402)

LES CHIFFRES

Estimations partielles réunies d'après différentes sources. Cette liste n'a que la prétention d'être une indication chiffrée des manifestations dans différents pays. Il manque évidemment des pays et des villes. Le chiffre total des manifestatant(e)s d'après les informations réunies ci-après est de l'ordre de 14 931 900 personnes.



Afrique du Sud
10 à 15 000 personnes à Johannesburg
Allemagne
500 000 personnes à Berlin
Australie
100 000 personnes à Melbourne
Belgique / België
Entre 60 et 80 000 personnes à Bruxelles
Canada
150 000 personnes à Montréal (météo : -20°C venteux…)
Espagne
6 930 900 (organisateurs) / 4 847 900 (presse) / 2 665 600 (Police)
57 villes dont :
Barcelona: 2.000.000
Madrid: 1.000.000
Valencia: 500.000
Seville: 250.000
Oviedo: 200.000
Las Palmas (Les Canaries): 100.000 Cadiz: 70.000

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Etats-Unis :
Le New York Times a titré « 1,5 millions de personnes ont manifesté en Europe » Si vous lisez l'article avec attention qui ne tient pas compte des manifestations de la péninsule ibérique et des « petits » pays européens, mais additionne les chiffres donnés par la police pour Rome, Berlin, Paris et Glasgow on est à déjà à plus de 2 millions. A New York City il est difficile d'estimer les personnes qui ont participé à la manifestation car la police a empêché les manifestant(e)s d'atteindre le lieu de rassemblement et beaucoup sont donc rentrés chez eux. Quoiqu'il en soit on peut estimer le nombre des manifestant(e)s entre 300 et 500 000 personnes dont pour beaucoup ce fut la première expérience de la rue. (John Catalinotto)
Finlande
Helsinki entre 20 et 30 000 personnes
France
Mobilisations dans 72 villes : 500 000 personnes
250 000 à Paris (100 000 selon la police)
Grèce
250 000 personnes à Athènes
Hollande
100 000 personnes à Amsterdam
Hongrie
Entre 50 et 60 000 personnes à Budapest



Irlande
100 000 personnes
Islande
4 000 personnes à Reykjavik (population de l'Islande 180 000 personnes)
Israël
3 000 personnes à Tel Aviv
Italie
3 000 000 de personnes à Rome (650 000 selon la police)
Japon
La manifestation du 15 qui s'est déroulée à Tokyo a rassemblé 3 000 personnes (d'autres estimations donnent le chiffre de 6 000)
25 000 personnes pour une mobilisation qui s'est déroulé le vendredi 14
Mexique
50 000 personnes à Mexico
Norvège
60 000 personnes à Oslo
Philippines
Entre 3 et 4 000 personnes
Portugal
Il y avait 11 manifestations au Portugal. La plus importante se déroulait à Lisbonne qui a réuni 100 000 personnes.
Royaume Uni
2 000 000 de personnes à Londres (750 000 selon la police)
80 000 personnes à Glasgow
Slovénie
5 à 10 000 personnes à Ljubljana
Suisse
40 000 personnes à Berne.
Suède
120 000 personnes
Syrie
200 000 personnes à Damas

« Moins d'actifs, plus de retraités, on fait comment? » (N° 402)

Par Michel Husson et Pierre Khalfa

Tel est le titre du placard publicitaire que le gouvernement a fait publier dans la presse. La réforme des retraites est aussi un enjeu de communication et ne doutons pas que le gouvernement va tout faire pour gagner cette bataille. "Un devoir : sauver le système par répartition" affirme la communication gouvernementale. Nous n'aurons pas ici la cruauté de nous appesantir sur le lapsus du Premier ministre sur TF1 qui concluait une de ses envolées lyriques par un tonitruant "il faut sauver la capitalisation !". Ce lapsus révèle un embarras profond qui est l'impossibilité de défendre publiquement l'instauration de " fonds de pension à la française " après la débacle boursière. Aux Etats-Unis, au Canada,

% COURRIEL D'INFORMATION

n°**401 du Vendredi 14/02/2003**

FETE VALENTIN PAS LA GUERRE

1. C'est la lutte globale (Par Jan Aart Scholte)
Avoir conscience des limites à la vertu de la « société civile mondiale » nous invite donc à la désacraliser, pas à la disqualifier. Car dans un monde qui apparaît à bien des égards moins égalitaire qu'hier, du point de vue des relations entre les sexes, les races, les classes ou les pays, les organisations citoyennes ont plus que jamais un rôle à jouer.

2. Agir ensemble contre le projet de loi sur l'économie numérique (Par Meryem Marzouki)
Ce projet de loi ne satisfait pas ceux qui, sur Internet ou ailleurs, défendent les droits de la personne humaine, la démocratie et les libertés. Il ne satisfait pas non plus ceux qui agissent en intermédiaires techniques, et ne veulent ni faire la police, ni rendre la justice, mais simplement se conformer au droit et rendre un service à leurs abonnés dans les meilleures conditions.

3. OMC, le Round du développement s'annonce stérile (Par Shefali Sharma)
L'OMC dispose encore d'environ 7 mois pour préparer son 5e congrès de Cancun. Depuis Doha, le programme de travail de l'OMC a été étiqueté " Doha Development Agenda ". Le Celui-ci doit en principe durer jusqu'à janvier 2005 en accomplissant des devoirs "de développement" dans des secteurs-clés comme l'Agriculture, le Traitement spécial et différentiel, les Voyages et la santé, pour en nommer quelques-uns. Le développement ne semble pas hautement prioritaire en termes d'agriculture, comme nous l'avons vu ci-dessus, mais les autres secteurs semblent être également en danger.

4. AGCS Un nouveau Seattle (Par Claudio Jampaglia)
On comprend un peu moins pourquoi les politiciens et les gouvernements soutiennent cette négociation technique sans discussion de fond sur ce que signifie vraiment, par exemple, la libéralisation du secteur de la production et de la distribution d'eau pour la qualité de la vie et le pouvoir d'achat des citoyens . Et pourtant, c'est bien de cela qu'il s'agit : ouvrir aux entreprises dans des conditions de parfaite égalité concurrentielle et sans limite ou barrières nationales des secteurs d'importance fondamentale pour la vie des citoyens.

(Suite page 5)

COURRIEL D'INFORMATION

n°402 du Mardi 18/02/2003

14 901 900 !

1. Brèves d'OMC (Par omc.marseille)
L'UE cherche à faire sortir de l'impasse les négociations sur l'Adpics et la Santé - L'Inde attaque le système de l'UE sur les normes sociales et environnementales - Le premier Forum Social Asiatique s'est tenu à Hyderabad (Inde) - Les USA aux Africains : "Manger des OGM pour ressembler aux Américains" - 2e Forum Social Africain - "L'interdiction des tests cosmétiques sur les animaux pourrait limiter le choix du consommateur" - Les négociations sur un accord de libre-échange entre les USA et le Maroc soulèvent l'inquiétude de l'Europe - Une guerre contre l'Irak pourrait affaiblir la position des PED à la 5e Conférence Ministérielle de Cancun - Réforme de l'Organe de Règlements des Différends (Proposition canadienne) - Etat des négociations à l'OMC (rapports de différents Comités au Comité des Négociations Commerciales) - Retour à la case départ concernant l'Adpics sur la santé publique - La Commission Européenne présente ses offres pour la libéralisation de ses services

2. "Moins d'actifs, plus de retraités. On fait comment ?" (Par Michel Husson et Pierre Khalfa)
Le gouvernement essaie de jouer sur l'opposition entre public et privé. Sous prétexte que Balladur a durablement dégradé la situation des salariés du privé, il faudrait en faire autant dans le public et passer aux 40 ans. Là encore, cela veut dire qu'on finance les retraites par la non-embauche des jeunes. Grandiose conception de la solidarité ! Quant à l'équité invoquée, c'est là encore un sommet d'hypocrisie, et personne ne devrait être dupe : le programme de la droite et du patronat n'est pas 40 ans pour tous. Tout recul du public sera le signe d'une offensive immédiate contre le privé, vers les 42 annuités, en visant les 45 aimablement préconisées par le Medef.

3. Enterrer le « Consensus de Washington » (Par Xavier Caño Tamayo)
Chemins de fer, télécommunications, lignes aériennes, services d'eau potable et d'énergie ont été pratiquement liquidés et livrés à des macro-entreprises américaines et européennes. Les dépenses publiques en éducation, santé, logement et aides sociales ont été réduites ; les mesures de contrôle des prix ont été abolies, les salaires gelés et des millions de travailleurs ont été licenciés par les nouveaux maîtres des entreprises publiques privatisées. (Traduction)

4. Après le 15 février
Estimations partielles réunies d'après différentes sources. Cette liste n'a que la prétention d'être une indication chiffrée des manifestations dans différents pays. Il manque évidemment des pays et des villes. Le chiffre total des manifestant(e)s d'après les informations réunies ci-après est de l'ordre de 14 931 900 personnes.

(Suite de la page 4)

au Royaume-Uni, un nombre croissant de salariés découvre qu'il leur faudra travailler plus longtemps (jusqu'à 70 ans au Royaume-Uni !) pour accéder à une pension décente que les fonds de pension ne leur garantissent plus. Le Premier ministre en est donc réduit à parler d'épargne retraite, ce faux nez de la capitalisation qui ne peut évidemment "sauver la répartition". En effet, un bon rendement de la capitalisation suppose, en obligations, des taux d'intérêt réels élevés, contraires à la croissance et donc à l'emploi, ou, en actions, une compression de la masse salariale. Dans les deux cas, ce sont les ressources du système par répartition qui sont ainsi taries. En avançant ce type de solution, comme si la glissade des cours boursiers n'avait pas eu lieu, le Premier ministre oublie (à notre tour de " raffariner ") que : "chat échaudé craint l'eau froide ".

«Personne ne peut accepter que le niveau des retraites soit divisé par deux à l'horizon 2040 »

"Personne ne peut accepter que le niveau des retraites soit divisé par deux à l'horizon 2040 ". En effet ! Alors, "on fait comment ?". La question préalable, que le gouvernement se garde bien de poser est la suivante : s'il doit y avoir plus de retraités, ce que personne ne conteste, faut-il, oui ou non leur consacrer une part plus importante du revenu national ? La part des retraites est aujourd'hui de 12,5 % du PIB. Si nous voulons maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires, elle devrait passer à 18,5 %. Doit-on partir du postulat qu'une telle augmentation n'est pas supportable par l'économie française ? Pourtant la part des retraites a augmenté de plus de 7 points de PIB depuis 1950, sans provoquer de cataclysme. Sur les 40 années à venir, le revenu national sera, au minimum, multiplié par deux, et les sommes avancées par M. Raffarin doivent être rapportées à ce gâteau élargi. Des marges de manoeuvres sociétales et financières existent donc. Pour couvrir les évolutions à venir, il faut réaffecter aux retraites environ 0,17 point de PIB chaque année. Or, personne n'est capable de prévoir la croissance sur 40 ans (ni même pour l'année prochaine !) avec une telle précision. On cherche donc, à l'aide de miroirs grossissants, à présenter une évolution parfaitement viable, et à la mesure des transformations de la société, comme un "choc", un "trou", une "catastrophe".

Cette dramatisation n'est pas innocente : elle permet d'habiller une défense intransigeante des situations acquises par les rentiers, principaux bénéficiaires de la baisse de près de 10 points de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises. Car c'est bien cette situation que l'on protège en refusant par principe, comme vient encore de le faire François Fillon, la moindre progression du taux de cotisation patronale.

Ne restent plus alors que des mesures hypocrites et dangereuses, comme l'augmentation de la durée de cotisation. Hypocrite, car l'état du marché du travail, où les entreprises se débarrassent de leurs salariés bien avant 60 ans, fait qu'il sera de plus en plus difficile de cumuler les annuités requises pour avoir une pension à taux plein, ce d'autant plus que les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active. L'augmentation de la durée de cotisation se traduira en pratique par une retraite réduite pour le plus grand nombre. Dangereuse, car elle reviendrait à rompre le contrat entre générations. Si les actifs paient les pensions des retraités, en contrepartie, les salariés âgés laissent leur place sur le marché du travail aux nouvelles générations. Cette exigence est d'autant plus forte que le chômage de masse perdure. Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.

Il en est de même de la " liberté " quant à l'âge de départ. Certes, il faut mettre de la souplesse dans le système actuel, mais une telle " liberté " risque fort de creuser encore les inégalités sociales que le gouvernement prétend par ailleurs réduire : l'espérance de vie à la retraite favorise déjà les couches sociales les plus aisées, et cette " liberté " nouvelle permettrait à ceux qui en ont les moyens de partir plus tôt, tandis que les autres seraient obligés de travailler plus longtemps pour avoir une retraite décente.

Le gouvernement essaie de jouer sur l'opposition entre public et privé. Sous prétexte que Balladur a durablement dégradé la situation des salariés du privé, il faudrait en faire autant dans le public et passer aux 40 ans. Là encore, cela veut dire qu'on finance les retraites par la non-embauche des jeunes. Grandiose conception de la solidarité ! Quant à l'équité invoquée, c'est là encore un sommet d'hypocrisie, et personne ne devrait être dupe : le programme de la droite et du patronat n'est pas 40 ans pour tous. Tout recul du public sera le signe d'une offensive immédiate contre le privé, vers les 42 annuités, en visant les 45 aimablement préconisées par le Medef.

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

«...Que la mobilisation des salariés transformr le scénario pour en changer le dénouement »

On comprend que, dans ces conditions, le gouvernement veuille bien " écouter, dialoguer ", mais surtout pas négocier avec les organisations syndicales. Il découvre brusquement les avantages de la loi, et s'en remettra à une chambre introuvable plutôt que de consulter l'ensemble des Français sur ses projets. Le programme que le Premier Ministre n'a pas eu le courage politique d'annoncer publiquement est aujourd'hui peaufiné dans le secret des ministères. Mais il se pourrait bien que la lumière du jour lui soit fatale, et que la mobilisation des salariés transforme le scénario pour en changer le dénouement.

Michel Husson, économiste, et Pierre Khalfa (Union syndicale G10 Solidaires) sont membres de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'Attac France.
Contact pour cet article cs@attac.org

ETRE CITOYEN CONTRE LA GUERRE (N° 405)

Par Riccardo Petrella. Conseiller du Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne, il est professeur d'économie politique à l'université Catholique de Louvain (Belgique) et est président du Comité international pour un contrat mondial de l'eau.
Traduction. Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)



On dit que la guerre contre l'Irak est imminente. Il semble que l'ONU calcule déjà le nombre de morts potentiels et les millions de personnes qui, en Iraq, souffriront terriblement sur le plan physique, humain, moral, des conséquences néfastes de la guerre.

Les premiers ministres et un chef d'Etat de 8 pays européens (cinq membres de l'Union Européenne et trois candidats admis), ont déclaré publiquement leur soutien à la guerre, dans une lettre parue sur les quotidiens les plus importants au monde. Dont l'un, celui du Royaume Uni, est le plus belliqueux même si 88 % de la population de son pays, selon les sondages, est contre la guerre. Belle démonstration de la façon dont on tient compte de l'opinion des citoyens.

(Suite page 7)

COURRIEL D'INFORMATION

n°403 du Vendredi 21/02/2003

DES ENTREPRISES

1. EDF une privatisation annoncée qui masque une spoliation à venir de la collectivité nationale (Par Jean Marcel Moulin)
L'important est désormais que s'impose un vrai débat citoyen, public et transparent, avec tous les éléments d'information qui sont nécessaires, afin de savoir si, oui ou non, et à quelles fins, il est légitime de privatiser, de mettre en bourse, de vendre à des tiers, l'entreprise publique EDF qui a pour mission d'assurer durablement, et à un prix compétitif, la fourniture d'un bien essentiel à la vie sociale et à la compétitivité de notre pays.

2. La mondialisation libérale à travers l'exemple Gemplus
Gemplus développe, fabrique et commercialise des cartes à puces. Leader mondial avec plus de 30% de parts de marché, la carte à puces est utilisée dans de nombreux domaines, notamment : GSM, Publiphones, cartes d'identité, sécurisation des réseaux informatiques, transport.

3. Le feu chez les pompiers (Par Hilary Wainwright)
Les services de lutte anti-incendie font partie des derniers biens publics actuellement repris de façon plus ou moins lucrative par le privé. Nous connaissons le triste sort qui est échu à nos écoles ou à des services locaux comme les loisirs et les soins aux personnes âgées, pour ne citer que ces trois exemples. Les services postaux sont les prochains sur la liste. (Traduction)

4. AGCS : ne laissons pas gatser notre futur ! (Par Susan George)
Austère, portant lunettes, très mince, le commissaire au commerce Pascal Lamy ne ressemble vraiment pas au méchant d'un film de gangsters des années 1930. Et pourtant, il détient un pouvoir sur votre futur, et fait actuellement tout ce qu'il peut pour l'offrir aux sociétés transnationales. Le moyen de ce forfait est un obscur accord commercial intitulé AGCS (Accord général sur le commerce des services, GATS en anglais). (traduction)

(Suite de la page 6)

COURRIEL D'INFORMATION

n°404 du Vendredi 25/02/2003

INEGALITES

1. Agonie paysanne au royaume de l'inégalité (Par Diego Ceballos)
Les organisations paysannes revendiquent la représentation des millions de descendants de ceux qui combattirent pour la Révolution. Depuis la fin de l'année dernière, elles ont commencé à se mobiliser afin d'obtenir du gouvernement de Vicente Fox un plan d'urgence pour sauver les paysans de la ruine. (Traduction)

2. Forums d'avenir, cahier des charges. (Par Pierre Tartakowsky)
La fonction du Forum mondial pourra-t-elle se décliner au niveau continental ; pourra-t-elle s'exporter en dehors du Brésil, où la donne unitaire lui préexistait ? La troisième édition de Porto Aligre, son succès, sa maturation, soulèvent des questions en série.

3. Appliquer la doctrine de la dette odieuse et rendre justiciables la Banque mondiale et le FMI (Par Eric Toussaint)
La dette odieuse est une dette contractée par un régime despotique pour des objectifs étrangers aux intérêts de la Nation, aux intérêts des citoyens. A la chute d'un tel régime, les créanciers ne peuvent exiger des remboursements que du despote déchu. Cette doctrine s'est appliquée à plusieurs reprises de l'histoire des deux derniers siècles.

4. Les nouvelles orientations de la Banque Mondiale : les DSRP. (Par Gérard Surdez)
contenu de leurs politiques, les Institutions de Bretton Woods (IBW) ont choisi de transformer leur mode d'élaboration et leur mise en œuvre en lançant à l'automne 1999, les DSRP (Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté). Jusque là une contradiction majeure de ces politiques consistait à marginaliser les responsables nationaux, jugés incompétents, lors de la conception des projets, traités souvent confidentiellement, tout en exigeant d'eux qu'ils aient la capacité de mettre en œuvre des stratégies auxquelles ils n'adhéraient pas nécessairement.

La guerre, inévitable ? Que peut-on faire ? Il ne reste plus, au simple citoyen, qu'à choisir la passivité ou la résignation ? Moi qui, avant tout, suis fonctionnaire européen (depuis le 15 décembre 1978) je suis tenu à une obligation de réserve depuis le jour de mon affectation. Devant la monstruosité de la guerre, il faut donc se taire, ou se limiter à exprimer son opinion en privé, en famille ? Un fonctionnaire européen n'a-t-il pas, sans doute, le droit et le devoir, en ces circonstances, d'être avant tout, un citoyen ? En outre, si, en toute conscience, il n'est pas d'accord avec la décision en faveur de la guerre, prise par les premiers ministres de l'Union Européenne, n'a-t-il pas le droit de sortir de ce qu'on défini " neutralité de la fonction publique " pour manifester, également publiquement, son refus de la guerre, terrible démonstration de l'incapacité des dirigeants politiques à résoudre civilement les inévitables conflits entre groupes sociaux, pays, peuples, Etats ?

L'Europe, à laquelle des milliers de fonctionnaires ont dédié, au cours des cinquante dernières années, leurs vies, leurs idéaux, leurs espoirs, n'est pas celle de la guerre. Cette Europe ne mérite pas que l'on sacrifie sa dignité de citoyen à travers le silence, même si ce dernier est d'or comme certains disent.

En approuvant, même à faible majorité, une résolution contre le recours à la guerre, le Parlement européen a réaffirmé la valeur fondamentale de la vie et de la recherche de la paix, dans la lignée des pères fondateurs de l'Europe unie. Ces derniers ont voulu la construction de l'Union afin qu'il n'y ait plus de guerre entre européens (en particulier entre la France et l'Allemagne). Les Européens ont démontré que l'élimination de la guerre est non seulement possible, mais elle est bonne et juste, source de bien-être et de félicité. En ce sens, l'Union européenne a pu penser construire un modèle positif pour le reste du monde.

«Que les fonctionnaire européens expriment clairement et fermement leur refus de la guerre »

Avec la lettre à laquelle j'ai fait référence, les plus hauts dirigeants politiques des huit pays mentionnés ont détruit cette formidable conquête.

Que les fonctionnaires européens qui le désirent, expriment clairement et fermement leur refus de la guerre, aujourd'hui et demain, en le communiquant par écrit aux huit dirigeants politiques dont ils trouveront ci-dessous les e-mail et les numéros de fax. Peut-être leur petite contribution sera-t-elle de quelque utilité, même si ce n'est que symbolique.

Tony Blair Fax: 00 44 20 78 39 90 44
Maria-José Aznar Fax: 00 34 13 08 70 42
Silvio Berlusconi Fax: 00 39 06 67 84 657 c/o Ambassador Giovanni Castellaneta
José Manuel Durão Barroso Fax : 351 21 395 16 16
Vaclev Havel Fax: 420 224 37 33 00
Medgyessy Peter peter.medgyessy@meh.hu
Anders Fogh Rasmussen Fax: 45 33 11 16 65 stm@stm.dk
Leszek Miller leszek.miller@miller.pl

Riccardo Petrella
Première publication Granello di Sabbia
Contact pour cet article redazione@attac.org

L'INDE EN FAVEUR D'UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES (N° 405)

D'après http://news.bbc.co.uk/go/em/fr/-/1/hi/business/2792115.stm
Traduction. Laurent Jésover, journal@attac.org

M. Vajpayee lance un appel pour des réformes financières mondiales. Le Premier ministre indien a appelé de ses vœux la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (dite taxe Tobin) pour protéger les économies en développement du monde. M Atal Behari Vajpayee a déclaré que les spéculateurs sont à l'origine des récentes crises financières au Mexique, en Asie du Sud-Est, au Brésil et en Argentine.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

« Je crois que le temps est venu d'appliquer la réforme que représente cette taxe » a-t-il dit au début du Sommet des 114 pays non alignées (NAM) en Malaisie.

« Elle combine en une seule mesure efficace un instrument pour protéger les économies faibles de la volatilité des capitaux, pour augmenter la confiance des investisseurs par la stabilité du marché des capitaux, pour générer des ressources précieuses pour le développement. »'

M Vajpayee a ajouté que des estimations récentes indiquent qu'une « minuscule taxe d'un quart de pour cent génèrerait un revenu annuel de l'ordre de 300 milliards de dollars »

Il a aussi insisté pour une « réforme et une réorientation » du système financier mondial, qui a été mis en place pour favoriser les économies développées, afin de prévenir des problèmes très graves dans les économies des pays en développement.

La croissance économique des pays du NAM a été moins rapide dans les années 1990 que dans les années 1970, avec une baisse des revenus des personnes et une augmentation du chomage. Les pays du NAM représentent les deux tiers des pays du monde –principalement d'Asie, d'Afrique, du Moyen Orient et d'Amérique latine- mais contribuent seulement pour 20% à la croissance de l'économie mondiale. Ce groupe de pays s'est formé durant la guerre froide comme une alternative aux deux blocs Est et Ouest.



COURRIEL D'INFORMATION

n°405 du Vendredi 28/02/2003

ETRE ET RESTER CITOYEN - ENE

1. L'Inde en faveur d'une taxation des transactions financières
Le Premier ministre indien s'est déclaré en faveur de la mise en place immédiate de la Taxe Tobin lors du Sommet des pays non-alignés (114 pays) qui vient de se tenir en Malaisie.

2. Etre citoyen, contre la guerre (Par Riccardo Petrella)
La guerre, inévitable ? Que peut-on faire ? Il ne reste plus, au simple citoyen, qu'à choisir la passivité ou la résignation ? Moi qui, avant tout, suis fonctionnaire européen (depuis le 15 décembre 1978) je suis tenu à une obligation de réserve depuis le jour de mon affectation. Devant la monstruosité de la guerre, il faut donc se taire, ou se limiter à exprimer son opinion en privé, en famille ? Un fonctionnaire européen n'a-t-il pas, sans doute, le droit et le devoir, en ces circonstances, d'être avant tout, un citoyen ? (traduction)

3. Des retraites plus équitables, c'est possible (Par Claude Piganiol-Jacquet)
Profitons de la réforme des retraites pour transformer les règles antérieures entretenant la faiblesse des ressources des femmes âgées. Il ne s'agit pas déshabiller Pierre pour habiller Paule, ou d'abandonner des avantages acquis, mais de construire une autre solidarité entre les sexes. Cet article complète celui de Michel Husson et Pierre Khalfa « Moins d'actifs, plus de retraités. On fait comment ? » paru dans le Grain de Sable n° 402 du 18 février 2003.

4. Droits d'auteurs, ou droits aux profits financiers ? (Par Michel Lasserre)
Si tout le monde peut convenir que le droit d'auteur est un droit important, c'est néanmoins un sujet qui peut prêter à controverse. En France, depuis 1948 les droits d'auteurs étaient protégés pendant les 50 années suivant le décès de l'auteur ou du traducteur. Depuis 1993, une directive européenne les a prolongés de 20 ans les portant ainsi à 70 ans, et il en est de même aux États-Unis depuis 1998